

parallèle. Ce travail avait été entrepris en 1899. En août 1963, le ministre des Mines et des Relevés techniques, et les autorités provinciales, ont marqué l'événement par une cérémonie dans la toundra, à 700 milles au nord de Winnipeg. Les dignitaires ont rendu hommage aux hommes qui «s'étaient taillé un chemin à travers d'épaisses forêts, avaient gravi des monts couronnés de neige, avaient traversé des cours d'eau et des lacs, s'étaient embourbés dans le muskeg, avaient résisté à des températures jusqu'à 60° au-dessous de zéro en hiver, et s'étaient battus avec des nuées de mouches et de maringouins en été».

Frontière internationale.—En vertu du traité conclu en 1925 entre le Canada et les États-Unis et de la loi sur la commission de la frontière internationale de 1960, cette commission est chargée de l'entretien de la frontière canado-américaine. Au Canada, l'administration de la loi relève du ministère, par l'intermédiaire de la Direction des levés et de la cartographie, et son exécution relève du ministère des Affaires extérieures. Les deux commissaires, l'un canadien, l'autre américain, ont le pouvoir et l'ordre d'inspecter et d'entretenir l'éclaircie frontière qui sépare les deux pays et de déterminer l'emplacement de tout point de la ligne en vue de régler toute difficulté qui pourrait surgir entre les deux gouvernements. Le travail de la Commission, étant une obligation qui découle d'un traité, ne fait double emploi avec aucun genre de travaux provinciaux ou de travaux d'autres ministères fédéraux.

Cartes aéronautiques.—C'est l'un des domaines les plus actifs de la cartographie du ministère, surtout du fait des progrès rapides accomplis en matière de navigation aérienne. Les modifications constantes apportées aux avions et aux moyens de navigation aérienne (radio-alignements, voies aériennes, etc.) exigent des plans de révision constante des cartes et des bulletins d'information aérienne, à l'intention des civils comme des militaires. On a aussi un besoin continu de nouveaux genres de cartes destinées à répondre à des besoins spéciaux en matière d'aviation.

Cartes électorales.—Le ministère s'occupe de préparer des descriptions et des diagrammes relatifs aux circonscriptions électorales fédérales. Le remaniement projeté de la députation des provinces à la Chambre des communes demandera celui des limites des circonscriptions modifiées et partant la rédaction de leurs descriptions et d'autres travaux exigés en vertu de l'article 7 de la loi sur la députation (S.R.C. 1952, chap. 334).

Photothèque nationale de l'Air.—Elle tient des archives complètes sur toutes les vues de levés aériens prises par ou pour l'État, y compris une épreuve de chaque photo et des renseignements sur les lignes de vol, l'entreprise de photos aériennes, les bobines et les opérations de photographie. Créée en 1925 à titre de service des Levés topographiques en vue de remplir la fonction de centre de référence en cette matière, elle possède dans ses archives environ trois millions de photos obliques, verticales ou trimétriques, qui représentent tout le pays, vu du haut des airs.

Hydrographie et levés océaniques.—La Direction des sciences de la mer dirige des levés hydrographiques et océaniques dans les eaux navigables du pays. La direction des travaux se trouve à Ottawa et leur exécution a lieu par l'intermédiaire de trois bureaux régionaux: l'institut océanographique de Bedford, sur le littoral de l'Atlantique, le bureau régional de la côte du Pacifique, à Victoria, et le bureau régional central, à Ottawa. On établit présentement des plans de construction d'un Institut à Victoria, aussi grand et complexe que celui de Bedford, qui servira d'organisme de coordination de tous les travaux exécutés sur le littoral du Pacifique.

La Direction met en service une flotte de navires et de vedettes, y compris certains navires privés nolisés à cette fin, destinés aux travaux de levés hydrographiques et de levés et recherches océanographiques. Cinq des plus grands navires ont leur port d'attache à l'Institut de Bedford et quatre à Victoria; un navire a pour base les Grands lacs. Des